



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111026

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/10/2024 16H36 C:002360 I:25628
V/REF : INT6519811
V/Email reçu le Vendredi 11/10/2024 a 16H36

SYNDICAT DE COPROPRIETE
'VILLA ROUGET DE L ISLE'
C/O NEXITY LYON SYNDIC VAISEII
32 RUE JOANNES CARRET TSA50903
69338 LYON CEDEX 09

V/REF.IMM. MS15879
IMMEUBLE : VILLA ROUGET ISLE
183BIS, AVENUE FELIX FAURE
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N183BIS FAURE - CONTACTER M AYACHE - TEL:*06 34078119*
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR POMPAGE SOUS-SOL (10CM D'EAU)
Donneur d'ordre : Mme A. CAMPOY

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou avec pompes a vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel a eau.

LE 11/10/2024 A 21H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE DE 2 PERSONNES.
LOCALISATION DES LIEUX.
REMISE EN ROUTE DE LA POMPE DE RELEVAGE.
ASSECHEMENT A LA RACLETTE DES GARAGES ET COULOIRS DE GARAGES.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 14/10/24 a 06H34 ACAMPOY@nexity.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 14/10/24 a 06H34 Mme M. FAURE
PREVOIR UNE MISE AUX NORMES DE LA FOSSE DE LE POMPE DE RELEVAGE
ETUDE DE DEVIS EN COURS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 11/10	2	65,53	131,06
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	2	65,53	131,06
2,00	H(s)2ème personnel	3	53,13	106,26
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	3	53,13	106,26
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	3	39,45	39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111026

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	543,21
T.V.A. a 10,00%	54,32
TOTAL T.T.C.En EURO	597,53

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Nexity Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.78.24.86.07
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN
487530099
RCS Paris APE6832A-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris île de France - Garanties

Votre interlocuteur

Mme CAMPOY alba
Téléphone 0426556210 - Fax
Email : ACAMPOY@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

VILLA ROUGET DE L'ISLE
183 BIS AVENUE FELIX FAURE
69003 LYON

Nos références :

INT6519811/MS15879/IM39088/FU 213141

DEMANDE D'INTERVENTION

PRIORITAIRE

INT6519811

à joindre à la facture

LYON , le 10/10/2024
SERVIMO
101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété VILLA ROUGET DE L'ISLE
C/° Nexity Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 69338 LYON CEDEX 09

Taux de TVA applicable : 10.00%

Envoi de la présente : Email centreappels@servimo.fr (nombre de pages : 3) - Téléphone 04.78.79.36.36

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : Urgent : pompage sous-sol

Descriptif : Merci de procéder au pompage du sous-sol (10 cm d'eau).

(pour information : immeuble dans lequel habite le responsable copropriété de LAMY - M. PARISSET)

Contact sur place M. AYACHE - Conseil Syndical 06.34.07.81.19

Lieu de l'intervention

Bâtiment :

Escalier :

Adresse :

183 BIS AVENUE FELIX FAURE
69003 LYON

Appartement :

Etage :

Occupant(e) :

Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée.

Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Délais de règlement : Immédiate

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

Mme CAMPOY alba

ATTESTATION SIMPLIFIEE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : Nexity Lyon Syndic Vaise IL..... Prénom :
Adresse : 32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 Commune LYON.....Code postal : 69338.....

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² :Commune.....Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.
☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à LYON, le 10/10/2024

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.